Cuvette à broyeur intégré



EMB745 - 07/10 – Ind. : 5

Notice d'installation

Déclaration CE de conformité
Cet appareil de classe II   230 V   50 Hz   500 W
Répondant à la directive CE basse tension (72/23/CEE) et à la Directive compatibilité électromagnétique (89/336/CEE).

SOMMAIRE

Schémas techniques 4

Mode d'emploi 5

Vue éclatée de l'appareil 8

Nomenclature de la vue éclatée 9

Vue éclatée du moteur 9

Mode d’emploi Double chasses et clapet anti-retour 10

Mode d’emploi des différentes options selon le modèle de votre appareil
connexion lave-main, Silence, traitement anti-calcaire 11

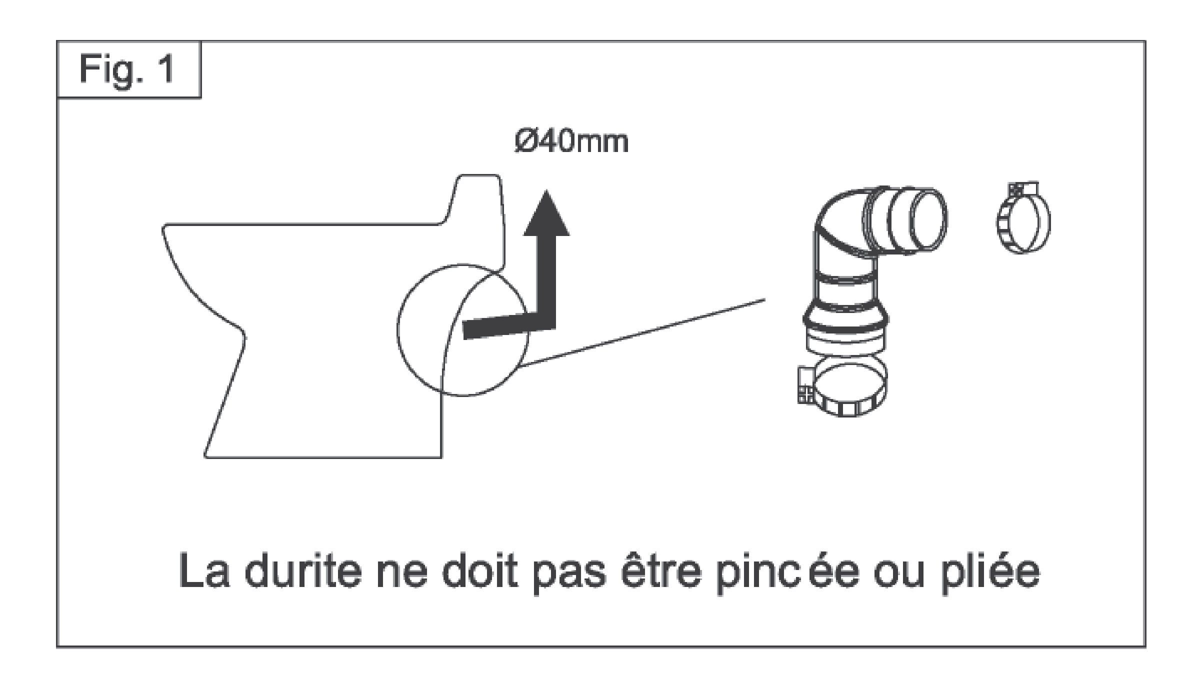


Fig. 2

Clapet anti-retour
démontable (non fourni)

Illustrations non contractuelles

1) GENERALITES

Votre appareil utilise un procédé d'évacuation par pompe à effet Vortex.
L'action mécanique de la centrifuge désagrège papiers et déchets organiques.
Son système est installé dans une cuvette en céramique sans réservoir de chasse.
Le **WC monobloc à pompe incorporée** est un appareil développé conformément aux règles de l'art et soumis à un contrôle de qualité permanent.
Ces performances exigent le respect scrupuleux des règles d'installation et d'entretien portées dans cette notice et en particulier les indications repérées par :



Indication dont le non respect pourrait entraîner des risques pour la sécurité des personnes.



Indication avertissant de la présence d'un risque d'origine électrique.

2) APPLICATION :

Votre appareil permet le relevage des eaux usées dans une canalisation de Ø 40mm (Cf. fig n°1).
Cet appareil est réservé à un usage exclusivement domestique.
Il bénéficie d'un haut niveau de performance, de sécurité et de fiabilité dans la mesure où toutes les règles d'installation et d'entretien décrites dans cette notice sont respectées.
Vous trouverez les équivalences Hauteur/Longueur pour l'évacuation sur le carton de votre appareil.

3) DONNEES TECHNIQUES :

EVACUATION VERTICALE MAX.	3 mètres
PUISSANCE NOMINALE	500 W
CLASSE ELECTRIQUE	II
INDICE DE PROTECTION	IPX4

4) INSTALLATION ELECTRIQUE :



L'installation doit être réalisée par une personne qualifiée et les règles d'installations électriques dans une salle de bains (**NF C15100**) doivent être respectées.

❖ Si le câble de cet appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant ou son Service Après Vente afin d'éviter un danger.



ATTENTION
NE BRANCHER L'APPAREIL ELECTRIQUEMENT QU'APRES SON INSTALLATION COMPLETE.



5) RACCORDEMENTS ALIMENTATION ET EVACUATION

- Le Raccordement de l'alimentation en eau doit obligatoirement être réalisé à l'aide du tuyau flexible présent sur l'appareil.
  Ne pas serrer trop fort l'écrou du flexible d'alimentation en eau sur l'électrovanne.
  L'alimentation en eau sera obligatoirement munie d'un robinet d'arrêt.
- La Tuyauterie d'Evacuation doit avoir un diamètre minimum de 40 mm et doit être raccordée à l'appareil par le collier n° 18 (voir "nomenclature des pièces détachées).
  Il convient d'éviter les points bas dans la canalisation d'évacuation, et de respecter une pente

de descente de 1 %. Les coudes doivent avoir le rayon le plus grand possible.
D'une manière générale, les parcours tortueux sont à proscrire.
Afin d'éviter le siphonage, prévoir une soupape casse vide sur l'évacuation de la pompe, à monter au point le plus haut.

EN CAS DE RELEVAGE :

L'appareil peut relever les effluents à une hauteur maximum de 3 mètres dans une canalisation de diamètre 40 mm. Le relevage doit se faire dès la sortie de la pompe.
Attention, qu'il y ait ou non un relevage vous devez obligatoirement monter un clapet anti-retour démontable (voir fig. 2 page 3).
Il est conseillé d'utiliser une canalisation en 14/16 mais en cas de trop basse pression, alimenter l'appareil avec une canalisation en 16/18 et poser un robinet d'arrêt type machine à laver.

6) UTILISATION ET PRECAUTIONS :

L'appareil s'utilise comme un WC classique et demande un entretien minimum.
L'effet de chasse est obtenu par une électrovanne équipée d'un filtre et d'un régulateur de débit pour une pression de 1,5 à 4 bars.

ATTENTION !!!
L'appareil ne doit pas être utilisé pour évacuer des corps étrangers tels que les tampons périodiques, préservatifs, chiffons, coton, solvants, huile etc... qui risqueraient de le mettre en panne. **Cette utilisation aurait pour effet d'annuler la garantie.**



NE JAMAIS L'UTILISER EN CAS DE PANNE DE COURANT



Toute application commerciale ou industrielle est à proscrire.
Il est recommandé de prévoir une entrée possible sur l'évacuation de l'appareil (bouchon dévissable non fourni) pour intervention éventuelle (voir fig. n°2).
La tuyauterie doit déboucher au dessus du niveau de reflux (niveau de l'égout ...) même si celle-ci est équipée d'un ou plusieurs clapets anti-retour (voir fig. n°2).

MONTAGE DE L'ABATTANT :
Selon le modèle, l'appareil est livré sans abattant. Cependant sa cuvette est prévue pour recevoir un abattant standard. Nous conseillons de monter un abattant avec inserts permettant d'être monté ou démonté facilement sans déplacer votre cuvette (accès facile).

7) ENTRETIEN :

Attention si votre modèle possède l'option « traitement anti calcaire reportez vous à la page 12
Pour éviter une accumulation de calcaire à l'intérieur de l'appareil, il est conseillé d'effectuer un détartrage régulier : produits d'entretien habituels pour WC.
- Débrancher électriquement l'appareil,
- Mettre dans la cuvette une dose de produit détartrant dilué dans environ 2 litres d'eau,
- Laisser reposer plusieurs heures,
- Rebrancher l'appareil,
- Actionner plusieurs chasses d'eau pour rincer,

Il est conseillé de renouveler cette opération 2 ou 3 fois par an.

8) MAINTENANCE :



**AVANT TOUTE INTERVENTION SUR L'APPAREIL,
DEBRANCHER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE.**



L'appareil ne nécessite pas de maintenance particulière. En cas de panne, toute intervention sur l'appareil devra être effectuée par un dépanneur agréé.

9) ANOMALIE, CAUSES, REMEDES :

Le fonctionnement de votre appareil Classe II est garanti 2 ans, sous réserve de ne l'utiliser que pour les matières et papiers hygiéniques et à condition que l'installation soit correcte.

En cas de blocage de la pompe :

ATTENTION : bien vérifier en cas de non fonctionnement, que l'alimentation électrique est correcte, et que le tuyau d'évacuation n'est ni écrasé, ni plié. En cas de sollicitation trop importante, l'appareil est muni d'un système de protection thermique.
NB : Débrancher la prise électrique pour désarmer la sécurité. Attendre environ 2 heures avant de rebrancher et d'utiliser de nouveau l'appareil.

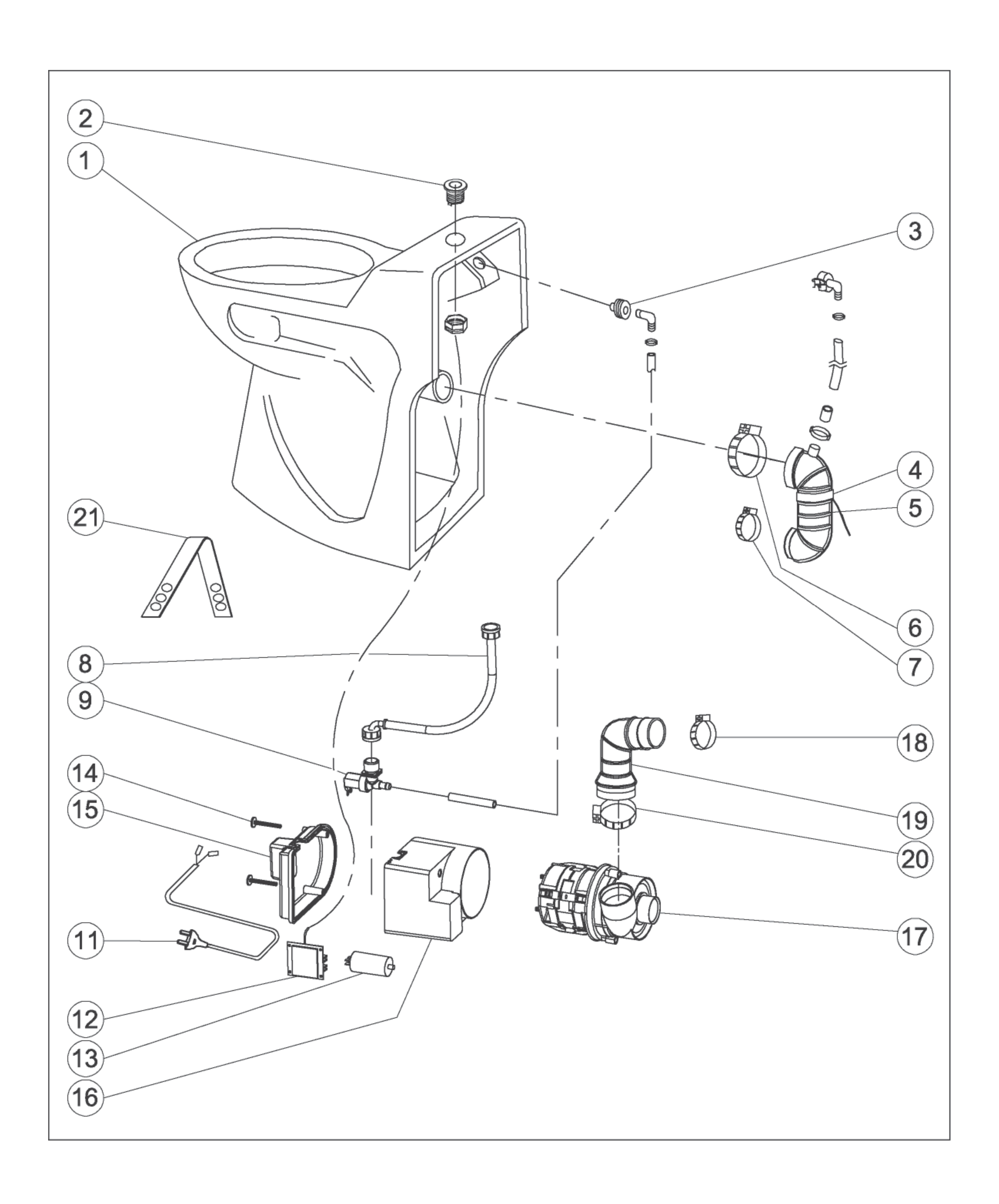
Si vous devez démonter l'appareil qui se trouve bloqué par un corps étranger :

1 - Débrancher la prise de courant,
2 - Fermer le robinet d'arrivée d'eau,
3 - Dévisser l'écrou du flexible d'alimentation en eau de l'électrovanne,
4 - Débrancher l'évacuation,
5 - Dévisser les 3 vis du corps de pompe,
6 - Déboîter le corps de pompe,
7 - Enlever les corps étrangers pouvant obstruer l'évacuation.
8 – Contrôler l'état de la turbine.

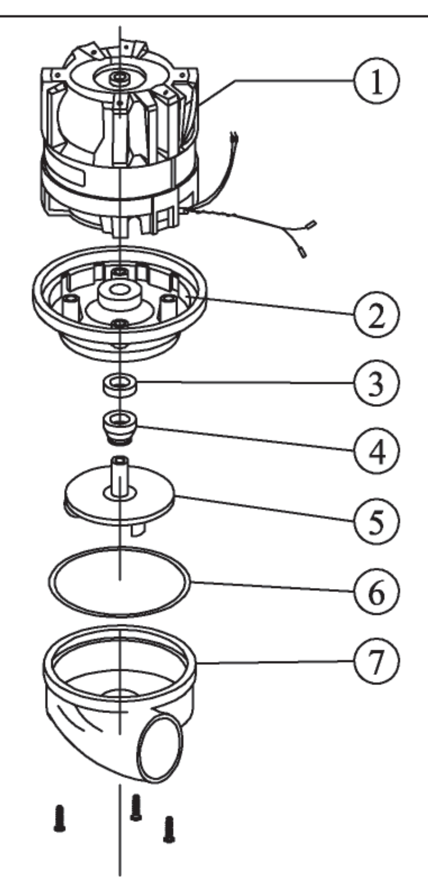
Le remontage s'opère de manière inverse

10) CONDITION DE GARANTIE :

L'appareil est garanti 2 ans à compter de sa date d'achat sous réserve d'une installation conforme et une utilisation normale : évacuation de papiers hygiéniques et matières fécales uniquement. La garantie se borne au remplacement ou à la réparation en nos ateliers des pièces reconnues défectueuses.
En aucun cas, la garantie n'implique la possibilité d'une demande de dommages et intérêts ou d'indemnité. Les frais de port et d'emballage, les frais de déplacement, ne sont pas couverts par notre garantie. La garantie ne s'applique pas au remplacement ou aux réparations qui résulteraient de l'usure normale du matériel, de détérioration ou d'accident, provenant de négligence, de défaut de surveillance ou d'entretien d'installation défectueuse et tous autres défauts échappant à notre contrôle. Notre garantie disparaît immédiatement et complètement si le client modifie ou fait réparer sans notre accord le matériel fourni. La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peuvent avoir effet de prolonger le délai de garantie du matériel. Si néanmoins notre responsabilité devait se trouver engagée, elle serait limitée pour tous dommages à la valeur de la marchandise fournie par nous et mise en oeuvre par nos soins. La garantie prend effet à compter de la date d'acquisition portée sur la facture du distributeur. Cette facture sera exigée par toute mise en jeu de la garantie.

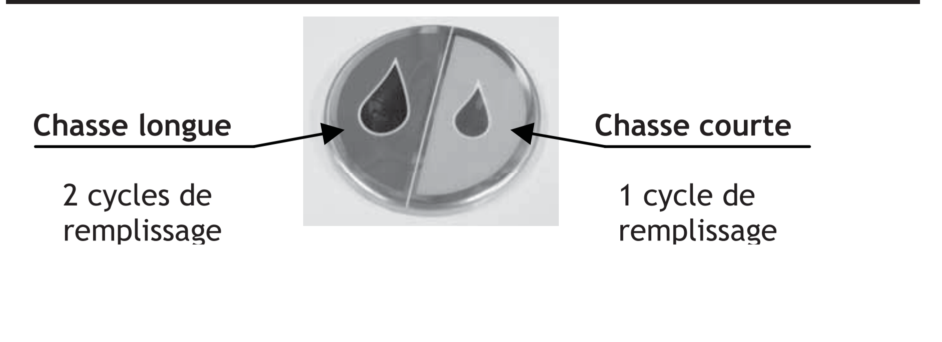

2
1
3
4
5
6
7
21
8
9
14
15
11
12
13
16
18
19
20
17

NOMENCLATURE DES PIECES DU BLOC POMPE



1. Moteur 230 V
2. Embase pompe
3. Garniture fixe
4. Garniture tournante
5. Turbine
6. Joint 101 x 4 silicone
7. Corps de pompe

FONCTIONNEMENT DE LA DOUBLE CHASSE :



MONTAGE DU CLAPET ANTI-RETOUR (offert selon modèle)

1

2

3

Le battant du clapet doit obligatoirement être positionné verticalement

LES OPTIONS POSSIBLES SELON VOTRE MODELE …

LA CONNEXION LAVE MAIN

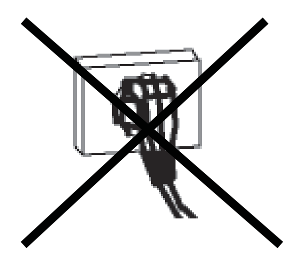
ATTENTION vous devez IMPERATIVEMENT installer un clapet anti-retour à battant, que votre installation comporte ou non un relevage

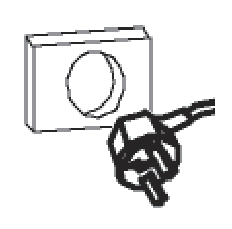
Installation :

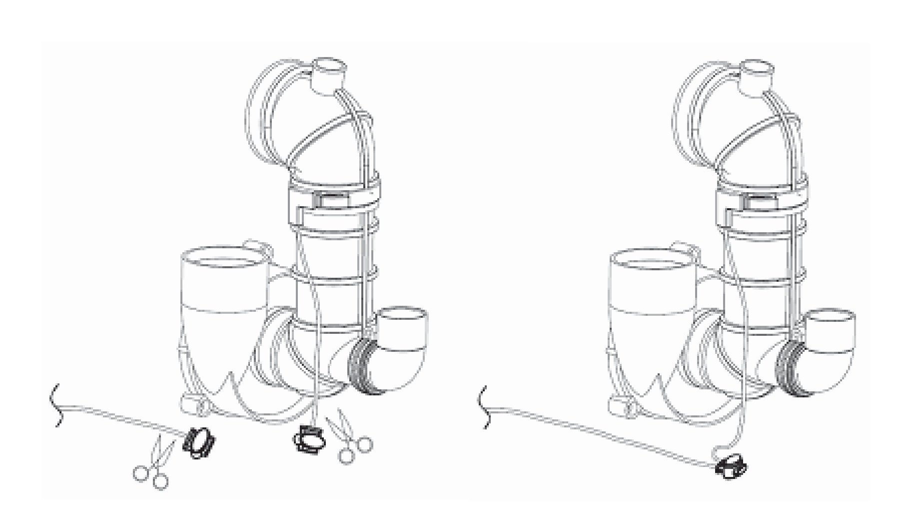
- Coupez les deux  présents sur le WC
- Raccordez les deux fils nus avec le 3ème  fourni dans le sachet d'accessoires.

  Enfoncez les fils au maximum, puis sertir à l'aide d'une pince. Le fil raccordé doit passer à l'***extérieur*** de la mousse acoustique (la mousse est le complément du support acoustique au sol, elle permet de réduire le bruit de votre appareil)

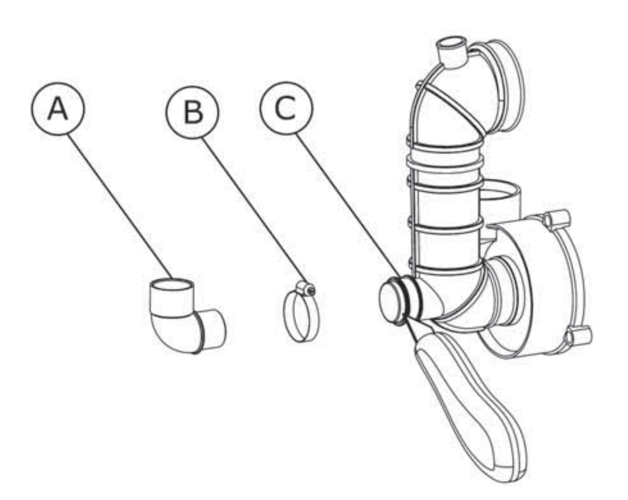
SI VOUS NE RACCORDEZ PAS DE LAVE MAIN, NE COUPEZ PAS LES FILS.

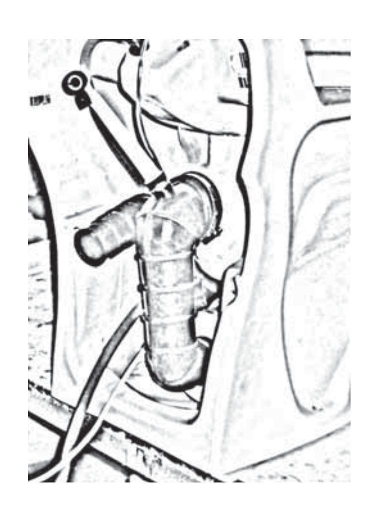






- Raccorder votre lave main au coude **A** (non fourni Ø 32/Ø 32 – 90°).
- Après avoir découpé **C** au cutter, insérer le coude **A** dans **C** (Ø 32)
- Serrer le collier **B**





Utilisation :

– ***L'utilisation de votre appareil avec un lave-main est entièrement automatique -***

Lors de l'utilisation de votre lave main, l'eau pénètre dans l'appareil.
Lorsqu'il y a suffisamment d'eau, l'appareil se déclenche pour l'évacuer.

Quand l'appareil ne détecte plus d'eau, la pompe s'arrête, une temporisation de 20 secondes est lancée :

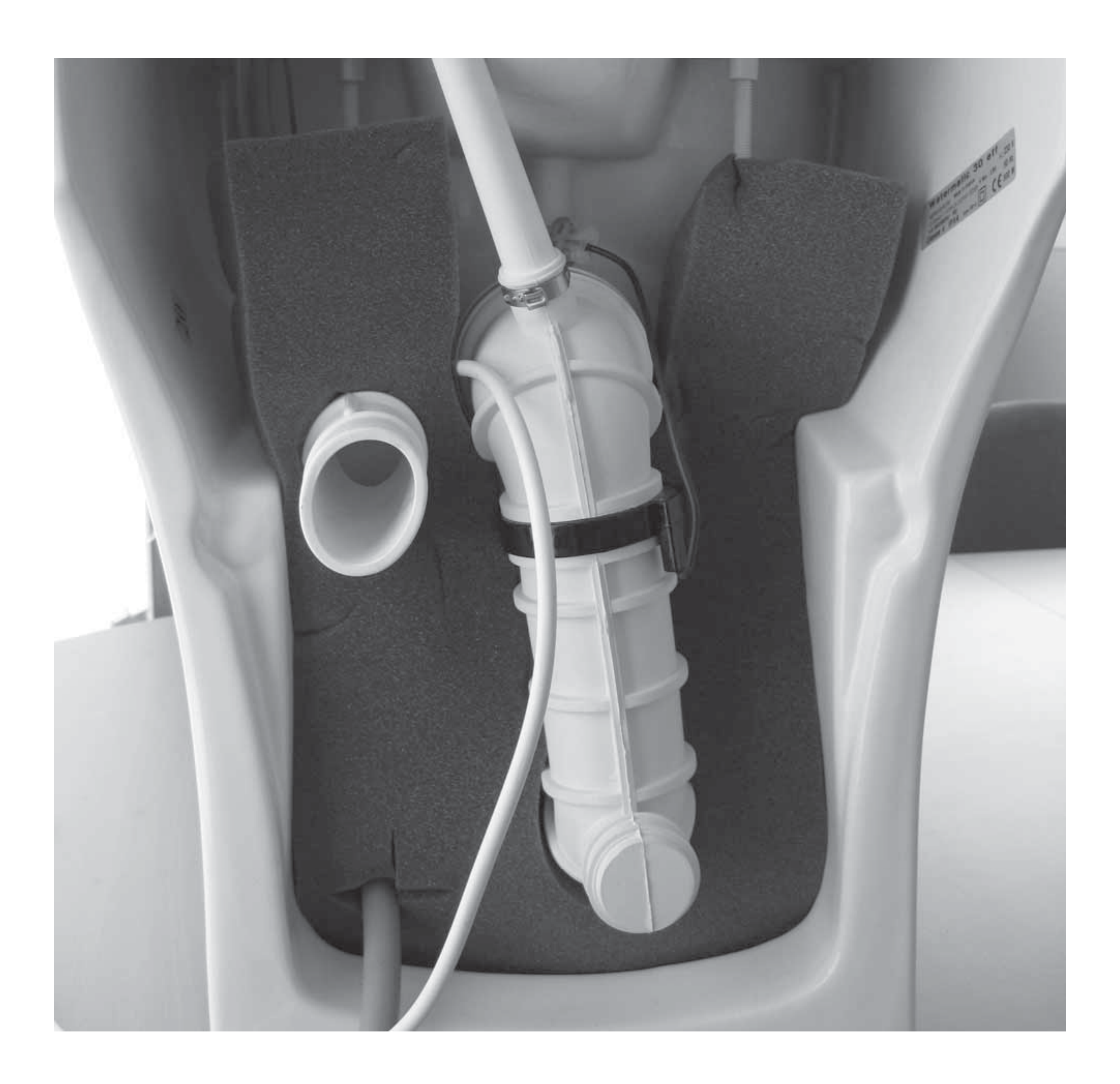
- Après les 20 secondes, si l'appareil ne détecte pas d'eau, le cycle de rinçage(1) se met en route.
- Après les 20 secondes, si l'appareil détecte à nouveau de l'eau, il se remet en route pour l'évacuer jusqu'à une nouvelle temporisation.

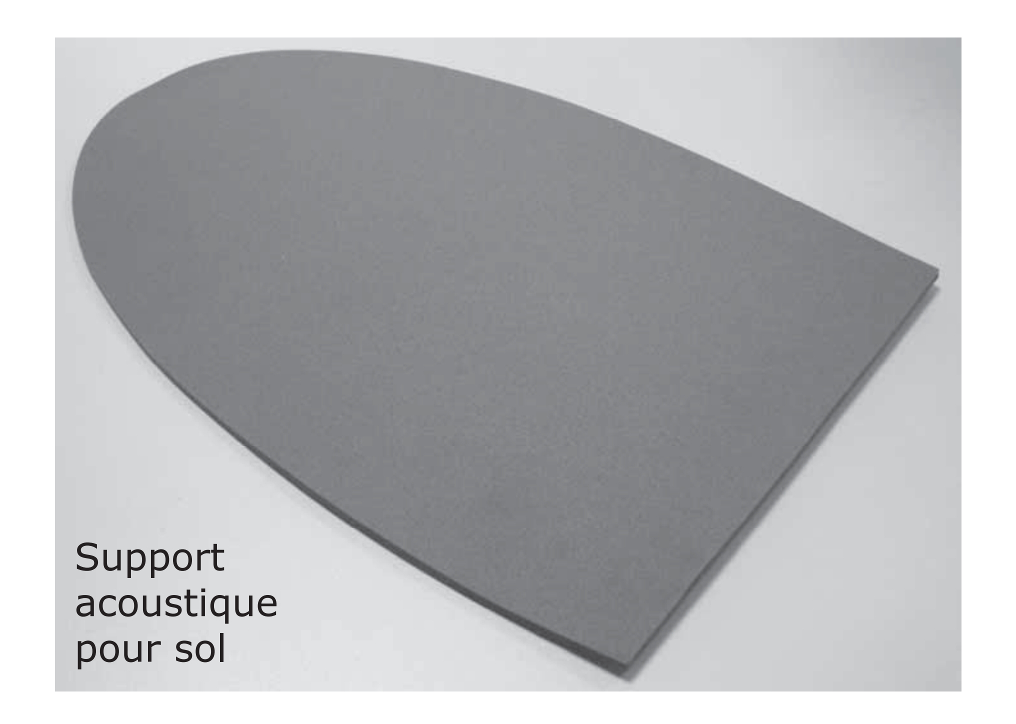
(1) Le cycle de rinçage :
- La cuvette WC se remplit par l'électrovanne pendant 10 secondes.
- La pompe évacue l'eau pendant 5 secondes

Nb : De la mousse de savon dans l'appareil pourrait engendrer un fonctionnement continu du moteur. Dans ce cas, au bout de 4 minutes l'électrovanne s'ouvre et remplit la cuvette pendant 15 secondes, et ainsi de suite toutes les 30 secondes jusqu'à l'arrêt du moteur.

SILENCE :

Une mousse acoustique est déjà présente à l'arrière de votre cuvette, CONSERVEZ LA !

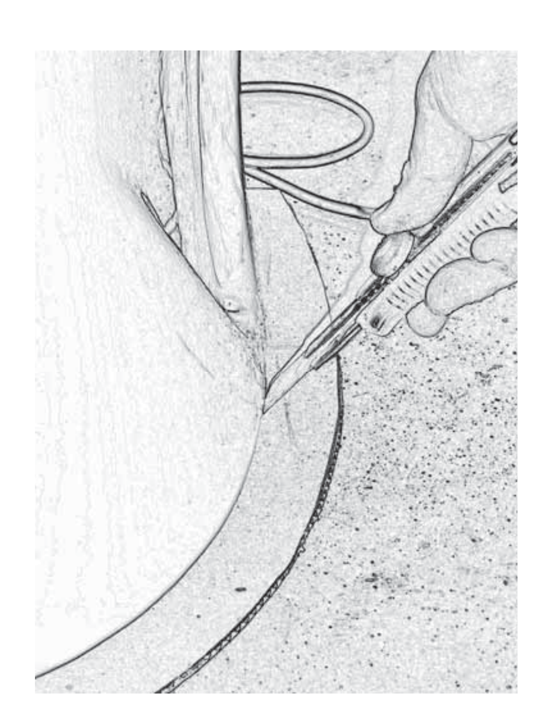




1/ Poser votre support acoustique au sol



2/ Centrer votre cuvette sur le support



3/ Découper le surplus du support à l'aide d'un cutter en respectant un angle de 45° (suivant schéma)

Votre cuvette est prête à être installée.

ANTI-CALCAIRE

Votre cuvette est (selon les modèles) revêtue d'un traitement anti-calcaire qui a été effectué durant le processus de fabrication et appliqué à haute température. Celui-ci permet de diminuer considérablement l'accumulation de salissures et de calcaire sur les parois de votre cuvette et de rendre l'émail plus imperméable. Il vous confère une facilité et une rapidité d'entretien ainsi qu'une économie notable de produits. Cet anti-calcaire vous offre une protection durable et vous aide à conserver l'éclat du neuf plus longtemps.

ENTRETIEN REGULIER DE VOTRE CERAMIQUE :

L'emploi de produits nettoyants agressifs directement sur la céramique est à proscrire, car ils risquent de rayer la surface de votre céramique et d'altérer les propriétés de votre traitement anti-calcaire. Nous vous recommandons de ne pas frotter, récurer ou gratter. Il est fortement déconseillé d'utiliser des produits chlorés (pas de javel pure), des détergents, des solvants, des crèmes ou poudres à récurer.

Il faut entretenir régulièrement la surface avec un chiffon doux ou une éponge sans grattoir avec un nettoyant non agressif. Vous devez aussi utiliser 3 fois par an un déboucheur pour canalisation.
Vous pouvez employer des produits nettoyants pour la robinetterie et l'acier.
Mais quelque soit les produits usités, évitez tout contact avec la céramique.

Les résultats démontrent la longévité de votre anti-calcaire (10 ans minimum), sous réserve toutefois du respect des instructions d'entretien ci-dessus.

<u>Si vous souhaitez plus d'informations :</u>

Assistance technique consommateurs
Tél. : 0899 700 613

(1,349€ TTC/appel et 0,337€ TTC/minute)

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (du lundi au vendredi)

SETMA EUROPE
Z.I. Athélia III – Voie Antiope
13705 La Ciotat Cedex